

## COMITE D'EURE et LOIR de TENNIS de TABLE

### **Compte rendu de l'Assemblée Générale (06 juillet 2024) à La Loupe (28240)**

**Présents :** Daniel DAVID – Alexandre DOUVENEAU – Michel FONFREIDE – Jean-Yves GALLARD – Michel GODARD  
– Claude HELIX – Ewa KOLECKI – Julien LHERAULT – Stéphane OLLIVIER – Florent ROBINET

**Hors Comité :** Sébastien CENDRIER (Animateur Technique Départemental) – Thierry COLLETTE (vérificateur aux comptes)

**Excusés ou absents :** Nathalie CHAPLAIN (Secrétaire Administrative du Comité) – Didier CHENEAU (Membre d'Honneur)  
– Mickaël LE CORRE – Kévin HEGO – Gérard MORICE – Jean-Philippe PERCHERON – Christophe BARRAL (Vice-  
Président de la Communauté de Communes « Terres de Perche ») – Gilles ERB (Président de la FFTT) – Eric GERARD  
(Président de la Communauté de Communes « Terres de Perche » et Maire de La Loupe) – Pierre BOUSTIERE (conseiller  
municipal de La Loupe, délégué aux sports)

#### **Présents face au public :**

- M. Stéphane OLLIVIER	Président du CD28TT
- M. Jean-Yves GALLARD	Vice-président du CD28TT
- M. Daniel DAVID	Vice-président du CD28TT
- M. Sébastien CENDRIER	Animateur Technique Départemental
- M. Nico ANGENON (après-midi)	Vice-Président de la Ligue Centre-Val de Loire TT

**Le secrétariat de la séance est assuré par Daniel DAVID.**

Le pointage des clubs a lieu avant l'ouverture des travaux.

22 clubs sont présents sur 23, ce qui représente 74 voix sur 79. Le quorum est atteint.

Stéphane OLLIVIER, Président du comité, ouvre l'assemblée générale à 10h. Une présentation des personnalités présentes à la table est faite.

La réunion se déroule conformément à l'ordre du jour communiqué par mail (cf la convocation) et mis en ligne sur le site du Comité d'Eure et Loir de Tennis de Table ([www.comite28tt.fr](http://www.comite28tt.fr)).

#### **10h : Ouverture de l'Assemblée générale extraordinaire**

Daniel DAVID, Secrétaire Général et Président de la commission « Statuts et Règlements », explique que le CD28TT souhaite introduire la possibilité de co-présidence. Tous les articles de nos statuts ainsi que du règlement intérieur ont été modifiés dans ce sens. Cela ouvre une nouvelle possibilité de gouvernance du Comité, en fonction ce que le nouveau Conseil d'Administration décidera cet après-midi.

#### **Vote à mains levées :**

Contre – 0

Abstention – 0

Pour – 74 voix

#### **10h15 : Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire**

Les rapports de chaque commission ont été envoyés par mail aux clubs et mis en ligne sur le site du comité pour une complète information en amont de l'AG, mais aussi afin d'éviter l'impression des dossiers papiers (économie sur le plan financier et préservation de l'environnement). Seuls les points forts ou marquants de la saison seront repris par les responsables des commissions, ainsi que les éventuelles questions ou remarques de l'assistance et les allocutions des personnalités.

Est projetée, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Assemblée Générale, la plaquette de l'AG : rapports des commissions, graphiques, photos dont chaque membre fera référence, qui font l'objet d'une annexe à ce procès-verbal.

Ewa KOLECKI prend les photos durant toute la séance.

## COMITE D'EURE et LOIR de TENNIS de TABLE

### 1 – Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 juin 2023, à Châteaudun

**Vote à mains levées :**

**Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 74 voix**

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 juin 2023 est adopté à l'unanimité.

### 2 – Lecture du rapport moral du Président et analyse de certains points

Stéphane OLLIVIER explique que cette AG devait se tenir à Champhol, où un nouveau club vient d'être créé. Il remercie le Président du club, David DOUMAYROU, ainsi que la municipalité de Champhol pour leur intention initiale de nous accueillir. Malheureusement, les élections législatives ont rendu impossible l'organisation sur cette ville. Une solution de repli a rapidement dû être trouvée. Remerciements à la Communauté de Communes « Terres de Perche » et à la Municipalité de La Loupe, pour leur réactivité et leur accord pour la mise à disposition de la salle Michel POCHC et l'accueil de notre Assemblée générale.

Les rapports porteront à la fois sur un bilan de la saison 2023-2024 mais aussi sur un bilan plus global de l'olympiade 2020-2024. De nombreux points positifs sont à souligner mais, en parallèle, des sujets de préoccupation émergent (ressources financières du CD28TT, ressources humaines notamment en JA2, JA3 ... et bien sûr en élus ; l'élection du nouveau conseil d'administration va avoir lieu dans la foulée). cf Plaquette de l'AG

### 3 - Election des membres du comité directeur

11 candidatures ont été transmises en amont de l'AG, dont 2 depuis l'impression des bulletins de vote. Un appel est à nouveau lancé pour recueillir des candidatures spontanées. 3 mains se lèvent, ce qui porte à 14 le nombre de candidats. Stéphane OLLIVIER projette le nom des 5 candidats à rajouter de façon manuscrite sur les bulletins.

Les clubs sont alors invités à procéder au vote à bulletin secret.

Désignation des 2 scrutateurs : Antoine PARENT et Thierry COLLETTE se proposent et sont désignés. Ils se retirent pour procéder au dépouillement des votes.

### 4 – Synthèse des commissions départementales

Les responsables des commissions reprennent le bilan de la saison ; ils se présentent suivant l'ordre du jour.

- Stéphane OLLIVIER pour la Commission départementale des Arbitres - cf Plaquette de l'AG – Lecture et reprise des points forts de la saison.

- Jean-Yves GALLARD pour la Commission sportive départementale et la Commission Formation - cf Plaquette de l'AG - Lecture et reprise des points forts de la saison

Les récompenses des Titres par Equipes sont remises.

- Sébastien CENDRIER, Animateur Technique Départemental (ATD), prend la parole pour la Commission Départementale Jeunes et Technique (CDJT) – Reprise de ses rapports sur certains points forts de la saison.

- Michel GODARD pour la Commission Presse et Communication – cf Plaquette de l'AG.

- Sébastien CENDRIER pour son rapport ATD : cf Plaquette de l'AG. Sébastien met en avant le nombre d'élèves initiés au Ping ainsi que les 11 tables installées dans les écoles. Au nom d'Épernon, Thierry COLLETTE rajoute qu'une table a également été offerte à l'école de RAIZEUX (dpt 78) et que près de 300 élèves ont également été initiés par leur éducateur. Sur Chartres, Jean-Robert REYNAUD indique qu'il a pris en charge environ 1000 élèves. Pour Luisant, Sébastien rajoute que Mickaël LE CORRE a également initié beaucoup d'élèves.

- Claude HELIX pour la Commission Féminines – cf Plaquette de l'AG – Claude dresse un bilan complet de l'olympiade, dont la dynamique féminine est positive même si des axes d'amélioration restent à explorer.

- Stéphane OLLIVIER pour la Commission Développement et Promotion – cf Plaquette de l'AG – Stéphane reprend des points précis du rapport.

**La séance est interrompue durant la pause du midi.**

## COMITE D'EURE et LOIR de TENNIS de TABLE

Nico ANGENON, vice-président de la Ligue, a alerté en fin de matinée Jean-Yves GALLARD et Stéphane OLLIVIER sur le fait que la modification des statuts en AGE ce matin ne sera pas validée par la FFTT car la fédération ne reconnaît pas la notion de co-présidence.

Durant la pause, un contact téléphonique est pris avec un élu de la FFTT, en charge des statuts et règlements. Il confirme ce point et indique que de toute façon, un mois est nécessaire entre une modification des statuts et leur mise en application effective. Une co-présidence ne pourra donc pas être votée cet après-midi et, par ailleurs, les statuts modifiés seront invalidés par la FFTT (ce sont donc les anciens statuts qu'il faut conserver).

### **Reprise de la séance à 14h30.**

- Jean-Yves GALLARD, responsable de la commission finances du comité, prend la parole et lit le rapport financier de la saison 2023-2024 qui a été envoyé aux clubs.

- Mr Thierry COLLETTE, vérificateur aux comptes, a procédé à la vérification le 1<sup>er</sup> juillet 2024. Mr COLLETTE reprend les points importants de ce rapport.

Il est procédé aux différents votes relatifs aux finances, ceux-ci sont adoptés à mains levées :

- Approbation du bilan financier 2023-2024 et compte de résultats : **0 contre, 0 abstention soit 74 voix pour.**  
Pas de question.

Le Trésorier présente le budget prévisionnel 2024-2025 et explique certains postes.

On procède ensuite au vote :

- Vote du budget prévisionnel 2024-2025 : **0 contre, 0 abstention soit 74 voix pour.**

Il est expliqué quelques points sur les augmentations des tarifs 2024-2025.

Il est procédé au vote :

- Vote des tarifs 2024-2025 : **0 contre, 0 abstention soit 74 voix pour.**

**5 – Election des Vérificateurs aux comptes** – Thierry COLLETTE est réélu pour la saison 2024-2025 à l'unanimité avec 74 voix pour. Aucun autre candidat ne se propose.

### **6 – Proclamation des résultats de l'élection des membres du nouveau Conseil d'Administration et élection du nouveau Président**

- Stéphane OLLIVIER prend la parole pour expliquer à l'assemblée la situation relative aux statuts modifiés ce matin en AGE : ils ne seront pas validés par la FFTT et ne sont de toute façon pas applicables le jour-même. Ce sont donc les anciens statuts du CD28TT qu'il faut conserver, dans lesquels le vote ne doit porter que sur un seul candidat à la Présidence.

Michel FONFREIDE, doyen d'âge des élus du nouveau Comité directeur départemental, proclame les résultats de l'élection. Tous les candidats au Conseil d'Administration qui se sont présentés sur la liste sont élus :

<b>1</b>	BRUCHON Séverine : 74 voix	<b>8</b>	LHERAULT Julie : 74 voix
<b>2</b>	DE BESSE Johan : 70 voix	<b>9</b>	MORICE Gérard : 74 voix
<b>3</b>	DE PARSCAU Loïc : 74 voix	<b>10</b>	OLLIVIER Stéphane : 70 voix
<b>4</b>	DUCHESNE David : 74 voix	<b>11</b>	PERCHERON Jean-Philippe : 74 voix
<b>5</b>	FONFREIDE Michel : 74 voix	<b>12</b>	RIBEIRO David : 74 voix
<b>6</b>	HELIX Claude : 74 voix	<b>13</b>	RIVOIRE Denis : 74 voix
<b>7</b>	KOLECKI Ewa : 74 voix	<b>14</b>	ROBINET Florent : 74 voix

## COMITE D'EURE et LOIR de TENNIS de TABLE

Les membres du nouveau conseil d'Administration se retirent dans le gymnase pour élire, parmi eux, le Président du Comité départemental. De retour dans la salle Michel POCHIC, le doyen Michel FONFREIDE présente le nom du candidat à la Présidence : Stéphane OLLIVIER. Celui-ci est élu à l'unanimité par vote à mains levées : **0 contre, 0 abstention soit 74 voix pour.**

### 7 – Vote des représentants à l'Assemblée Générale de la FFTT et au Congrès Fédéral

Pour l'Assemblée générale de la FFTT :

Délégué titulaire : Stéphane OLLIVIER

Suppléant : Claude HELIX

- Vote à mains levées : **0 contre, 0 abstention soit 74 voix pour.**

Pour le Congrès Fédéral :

Candidat : Claude HELIX

Suppléant : Stéphane OLLIVIER

- Vote à mains levées : **0 contre, 0 abstention soit 74 voix pour.**

**8 - Vœux** : Aucun vœu n'a été adressé au comité par courrier.

### 9 - Remise des Récompenses

→ Sébastien CENDRIER remet les récompenses pour la **Commission Jeunes et Technique**.

#### → Challenge Arbitrage, Féminines et Clubs

Tous les résultats figurent dans la Plaquette de l'AG jointe en annexe du procès-verbal. Les récompenses sont remises.

#### → Mérite départemental : Remise aux récipiendaires

- Stéphane GRANDJEAN – AS Thymerais-Châteauneuf TT – Mérite de bronze
- Françoise GUILLAUMIN – Agglo Dreux-Vernouillet TT – Mérite de bronze

### 10 - Parole aux Personnalités

→ Nico ANGENON – Vice-Président de la Ligue Centre-Val de Loire TT

- salue les personnes qu'il n'a pas vues depuis son arrivée pendant la pause-déjeuner. Il était à l'AG du CD45TT ce matin et n'a donc pas pu assister à nos travaux.

- félicite le CD28TT pour son côté visionnaire :

- \* quasi-unanimité des voix pour élire les nouveaux membres. Ce n'est pas forcément ainsi dans tous les Comités.
- \* nombreuses actions féminines promulguées. La Ligue aura une obligation de 50% de féminines dans ses dirigeants. Il y a donc une réelle nécessité de promouvoir les féminines, de leur permettre de prendre toute leur place, de leur donner envie de venir. Plusieurs actions du CD28TT sont innovantes sur ce point.

- indique que la Ligue réalise également son bilan d'olympiade :

- \* difficultés apparaissent quant à l'utilisation de certaines salles (les collectivités restreignent plus qu'avant)
- \* 60 000 € distribués pour le bon fonctionnement de ses Comités et clubs
- \* accès au public scolaire : 36 tables offertes par la Ligue à des écoles
- \* développe un projet d'interventions dans des structures médico-sociales

- explique que les perspectives d'avenir ne seront pas seulement la performance sportive, mais de jouer un rôle social, de développer le « vivre ensemble ». La FFTT a annoncé qu'elle était une « fédération à missions » : elle veut jouer un rôle sur la vie des personnes, au travers de la pratique du tennis de table. Par exemple depuis environ 2 ans, la Ligue Centre Val de Loire met en place :

- \* le projet « Du stade vers l'emploi », qui permet de faire se rencontrer des entreprises et des demandeurs d'emploi
- \* des projets avec des établissements médico-sociaux (Alzheimer, greffés ...), qui sont à poursuivre

## COMITE D'EURE et LOIR de TENNIS de TABLE

- précise qu'il faut dépasser le schéma de la « guerre entre clubs » : il y a nécessité à travailler ensemble, à faire des réseaux d'entraide pour qu'un euro dépensé soit un euro utile.

Nico prend l'exemple de la 4S Tours et de Joué-Lès-Tours : permettre que les meilleurs jeunes s'entraînent sur les meilleurs clubs tout au long de la semaine. Ce travail porte déjà ses fruits puisque 4 joueurs sont qualifiés aux Jeux Olympiques 2024 : un en valide (Audrey ZARIF) et 3 en handisport (Esteban HERRAULT, Clément BERTHIER et Sylvain NOEL). Ces clubs travaillent depuis 10 ans avec le même budget mais comme ils travaillent désormais comme partenaires, cela a un impact très positif sur leur fonctionnement.

### **Il est devenu nécessaire de monter des réseaux qui veulent travailler ensemble, pour co-organiser, co-animer.**

- résume son idée en indiquant que nous sommes tous contraints par le temps et l'argent : il y nécessiter de faire ensemble pour faire mieux, ou de faire autant avec un budget plus limité. Nécessité de résilience dans les clubs de Ping : « **L'union fait la force !** ».

- indique que les conventions Ligue Centre Val de Loire / Comité vont perdurer, probablement pour répondre à des besoins. De leur côté, les clubs peuvent être aidés par l'ANS ou d'autres demandes tels que des appels à projets de la Ligue.

- conclut en félicitant le CD28TT pour toutes les actions réalisées.

Stéphane OLLIVIER reprend la parole pour remercier Nico ANGENON. Puis il remet des mérites d'Honneur aux trois élus qui ont œuvré pendant des décennies dans le bénévolat et notamment pendant plus d'une dizaine d'années dans le CD28TT : Daniel DAVID, Michel GODARD et Jean-Yves GALLARD. En leur nom à tous les trois, Michel GODARD adresse à l'Assemblée et aux nouveaux élus du CD28TT une bonne continuation, en indiquant qu'ils resteront joignables pour tout besoin d'accompagnement.

Stéphane OLLIVIER clôture l'Assemblée Générale à 16h.

Stéphane OLLIVIER  
Président du Comité d'Eure et Loir de Tennis de Table

